



## Recommandations communes sur l'intégration de travailleurs pairs dans le système de prise en charge (basées sur les résultats et analyses spécifiques de chaque pays).

### Vision commune

Nous pensons que nous devons tenir compte du potentiel et des valeurs des personnes qui sont parvenues à se rétablir. Nous devons les considérer non seulement comme des ex-patients, mais aussi comme des personnes prenant une part active à leur rétablissement et à celui des personnes qui les entourent.

Leurs expériences, leurs personnalités et leurs histoires contribuent de manière significative au processus d'aide au rétablissement, en complémentarité du travail des équipes professionnelles.

Grâce à une dynamique commune d'apprentissage (formation spécifique et formation mixte) nous nous efforçons de créer un environnement de travail positif, exempt de paternalisme, d'indifférence et de préjugés, pour encourager l'empowerment et stimuler la résilience chez les patients.

Au cours de nos travaux, nous avons défini quelques affirmations communes à partir de bonnes pratiques dans les pays partenaires.





## Recommandations communes

1. La diversité et l'individualité des pairs sont des atouts et doivent être respectées par les professionnels et leurs organisations.

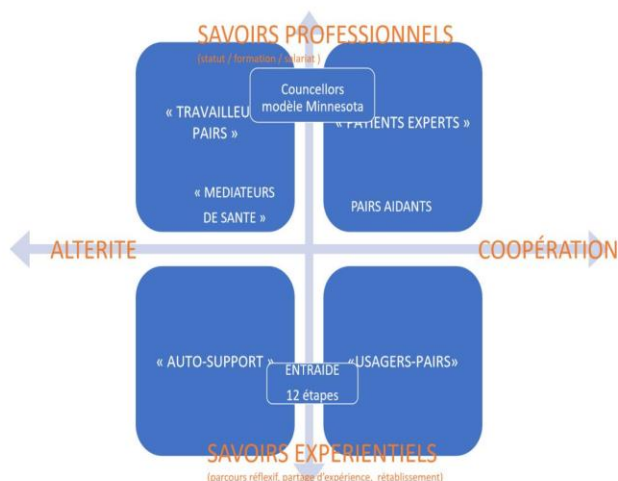
L'expertise et les compétences particulières des pairs sont fondées sur leurs expériences de vie et leur singularité. Dans le contexte de travail, cela se traduit par une diversité de missions, de niveaux de responsabilité et de statuts. Pour cette raison, il est nécessaire que l'institution engage un travail d'adaptation entre les pairs, les autres professionnels et le projet d'établissement.

Une fiche de poste claire pour les pairs facilite leur intégration au sein du service, une coopération efficace avec les collègues et leur repérage par les personnes accueillies/hébergées.

### Bonnes pratiques :

**PAYS : France**

**DESCRIPTION D'UNE BONNE PRATIQUE:** différents modèles de pair-aidance coexistent (cf schéma ci-dessous)



### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE?

Chacun de ces modèles répond à des besoins spécifiques et à différents niveaux d'implication nécessitant une formation plus ou moins approfondie. Ce modèle permet la participation des pairs dans tous les services ou dispositifs d'aide.





**PAYS : Italie (Lombardie)**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Développement de diverses expériences de soutien par les pairs depuis 2000 en Lombardie :

- Groupes Autonomes d'Entraide Mutuelle
- Collaboration de gestion pairs-professionnels dans les activités des Départements de Santé Mentale
- Expérience d'association entre usagers et coopératives (Clan/destin de Saronno, NèP et Global Sport Lario di Como)
- Cours de sensibilisation destinés aux usagers.

Les premières expériences ont commencé en 2005, avec les Programmes Innovants lancés par la Région Lombardie, promouvant l'utilisateur comme Facilitateur Social. Or, il existe diverses appellations qui sont utilisées pour désigner les pairs-aidant : Facilitateur social, pair aidant, UFE.

Depuis 2013, les différents groupes de Lombardie se sont mis d'accord pour choisir le nom d'Expert en Soutien par les Pairs (ESP). La coopération avec les pairs est une pratique dans les organismes publics, les organisations privées (coopératives et associations de familles) aussi bien au niveau régional que national.

### **POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?**

Il s'agit d'un processus ascendant de reconnaissance des différents modes d'implication des pairs dans le processus d'aide.





## 2. Les institutions et tous leurs employés doivent aider les pairs à évoluer davantage.

En fonction de leurs motivations personnelles et des objectifs qu'ils se fixent, les pairs s'impliquent différemment. Certains veulent redonner quelque chose à la société sur une base volontaire. D'autres envisagent le travail de pair-aidant comme une étape (de retour) vers l'emploi. D'autres encore souhaitent poursuivre une formation professionnelle et académique dans les métiers de la santé. Cela signifie que les associations doivent, le plus possible, respecter les choix d'évolution des pairs en facilitant leur montée en compétences (formations avec ou sans diplôme).

Des programmes de formation reconnus aident les pairs à acquérir des aptitudes, des compétences et des connaissances afin qu'ils puissent gagner en confiance, en responsabilité et percevoir un salaire à la hauteur de leurs missions et/ou poursuivre une formation professionnelle de droit commun.

### Bonnes pratiques :

**PAYS : Allemagne**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Cours de formation EX-IN (plus d'informations sur <https://ex-in.de/> ).

### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?

Il s'agit d'un programme de formation standardisé qui est connu dans les structures et qui est synonyme de qualité, de continuité et de transparence. Il est reconnu et soutenu financièrement par les pouvoirs publics.

**PAYS : République Tchèque**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Au sein des services sociaux de République Tchèque, il est possible d'employer un pair au poste de « travailleur social ». Pour ce faire, la personne doit remplir l'exigence de formation minimale, qui est l'achèvement d'un cours appelé « Cours de qualification pour les travailleurs sociaux ».

### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?

Les pairs assurent leurs missions en tant que « travailleurs sociaux ». Leur fiche de poste est spécifiquement adaptée aux emplois de pairs dans le travail social. En tant qu'employés, ils sont rémunérés pour leur travail. Les associations qui les emploient peuvent faire appel à des subventions pour les salarier.





### 3. Le savoir expérimentiel des pairs doit être validé afin de leur permettre d'accéder à une formation professionnelle et académique.

Les organismes de formation doivent trouver des méthodes, des outils et des procédures, pour une meilleure reconnaissance du savoir expérimentiel des pairs. Ainsi, ce type de compétences peut être reconnu par le système de qualification classique.

Par exemple, une formation spécifique pair-aidance validée pourrait être un prérequis pour accéder à un programme de formation professionnelle ou académique, ou donner la possibilité d'intégrer un parcours universitaire classique.

#### Bonnes pratiques :

##### **PAYS : France**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** L'Université de Paris 13 reconnaît le savoir expérimentiel des pairs, et cela leur permet d'intégrer le cursus universitaire « Sciences, Sanitaire et Social », par le parcours « Médiateurs de santé pairs ». Ceci peut se faire par une VAE (validation des acquis de l'expérience) qui permet de déroger au prérequis du diplôme d'études secondaires, habituellement exigé dans les autres cursus universitaires.

#### **POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?**

La validation de l'expérience de vie est une voie alternative qui permet au pair d'accéder à un cursus universitaire. Le diplôme, quant à lui, permet d'intégrer le niveau Master à l'université. Cette montée en compétences facilite l'accès à des postes à responsabilités.





#### 4. L'intégration des pairs dans une structure doit être préparée et facilitée.

Considérant, d'une part la tradition des organisations de santé, les préjugés possibles des professionnels et, d'autre part, la grande diversité des pairs, la collaboration entre pairs et professionnels est une zone d'apprentissage importante pour la plupart des intéressés. D'autant que ce qui motive l'intégration de pairs peut fortement différer, selon que la démarche soit impulsée de façon ascendante ou descendante. Afin de faciliter l'intégration des pairs, il est essentiel de préparer les équipes en amont pour l'accueil et le recrutement de ceux-ci et de développer un cadre de référence institutionnel de soutien des pairs.

#### Bonnes pratiques :

##### **PAYS : Malte**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Processus de tutorat ou stage d'observation dans tous les services de l'organisation et proposition de supervision

#### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?

Les pairs qui, après avoir terminés un programme de désintoxication, c'est à dire rester abstinents (sans rechutes) pendant 3 ans, montrent parfois un intérêt pour aider les autres. Alors ils sont encouragés par l'institution à postuler pour travailler en tant que facilitateurs thérapeutiques. Lorsqu'ils sont recrutés, ils bénéficient d'un stage d'observation et d'une formation spécifique pour chaque unité de Caritas. Ainsi ils se familiarisent avec l'ensemble du travail effectué par les équipes dans les différentes structures de l'organisation. Afin de les soutenir durant cette démarche, les pairs bénéficient de séances de supervision. Ils peuvent ainsi réfléchir à leurs progrès personnels au cours de leur professionnalisation.

##### **PAYS : Projet européen HelpEx**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Programme de formation HelpEx

#### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?

Le programme HelpEx est conçu pour préparer et faciliter la coopération entre les travailleurs de santé pairs et les autres professionnels.





## 5. Le travail des pairs doit être reconnu et apprécié à sa juste valeur

Le travail fourni par les pairs est précieux et doit être valorisé par l'institution. Outre les rétributions financières, la reconnaissance peut être témoignée de différentes façons comme par exemple :

- Créer un contexte favorable pour permettre aux pairs de monter en compétences et, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'évoluer professionnellement.
- Offrir aux pairs des espaces pour faire entendre leurs voix et leur donner plus de visibilité
- Créer du lien entre les travailleurs pairs et entre les travailleurs pairs et les autres membres de l'équipe, et ceci, non seulement au niveau régional et national, mais aussi européen et international
- Permettre et soutenir ces espaces de rencontre
- Célébrer ensemble les événements marquants de la vie institutionnelle

### Bonnes pratiques :

**PAYS : France**

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** >En France, depuis 2002, la « démocratie sanitaire » fait partie des lois du système de santé.

### POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?

A travers un réseau associatif de représentation, la voix des usagers est entendue et prise en compte dans le processus décisionnel.

Il existe des prix décernés par le ministère de la santé pour récompenser l'implication des patients dans la démocratie en santé (ex : "Tomate social club", une association de patients, a obtenu ce prix). C'est une reconnaissance importante pour les personnes accompagnées à l'origine de tels projets. Cette initiative de l'Etat offre aux usagers la possibilité de prendre une part active à la société et à la citoyenneté.





6. L'inscription du travail pair dans les grilles salariales et le référentiel métier est une priorité. Il fait partie des critères de qualité du système d'accompagnement et de prestations des services.

Alors que les politiques et la collectivité demandent l'implication de pair-aidants expérimentés dans les institutions de soins, ils ne peuvent pas compter uniquement sur le bénévolat. La valeur du savoir expérimentiel des pairs doit trouver son expression dans les échelles salariales du système de santé. Et pour œuvrer dans ce sens, la formation spécifique à ce nouveau métier est un des éléments incontournables.

#### Bonnes pratiques:

**PAYS :** Allemagne

**BRÈVE DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** Selon les règles de financement des services ambulatoires dédiés aux personnes rencontrant des problèmes de santé mentale ou des problèmes d'addictions, les autorités publiques - au niveau sous-régional - peuvent financer les pairs jusqu'à 16.040 € par an, couvrant également les frais indirects.

Cela permet la création d'un ou deux postes rémunérés pour les pairs dans les organisations.

Règles financières EX-IN :

[https://www.baybezirke.de/data/download/sozialpsychiatrische-dienste\\_musterrichtlinie\\_stand2020.pdf](https://www.baybezirke.de/data/download/sozialpsychiatrische-dienste_musterrichtlinie_stand2020.pdf)

**PAYS :** France

**DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE :** l'Agence Régionale de Santé finance désormais la formation et le salaire des médiateurs de santé pairs.

**POURQUOI EST-CE UNE BONNE PRATIQUE ?** Ce dispositif permet l'intégration des travailleurs pairs au sein du système salarial par l'obtention d'un diplôme universitaire reconnu (L3)







## Appel au changement

Afin d'établir la coopération des pairs et des professionnels comme une norme dans notre système d'accompagnement, il est indispensable de souligner qu'en investissant de l'argent dans le développement des métiers de la pair-aidance, les collectivités, par leurs financements publics, s'inscrivent dans une stratégie payante pour tous.

C'est par cette évolution dans l'offre globale d'accueil, d'accompagnement et de soins que nous optimiserons notre action et serons plus efficaces !

Ouvrons les portes de nos établissements médico-sociaux à la pair-aidance et impliquons nos partenaires financiers et institutionnels !

Facilitons l'échange entre usagers du système de santé, professionnels, citoyens et institutions, de façon horizontale.

Devenons tous des « humains pairs » !

Avertissement :

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que l'auteur et la Commission ne peut être tenue responsable du contenu et de l'utilisation qui pourrait en être faite.

